

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 5 AVRIL 2023**

N° 2023 0045

L'An Deux mille vingt-trois, le dix mai à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 3 mai 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Corentin GROS, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES

Absents excusés, Denis TATOUD Olivier CHENU, Tony BUTHOD GARCON (pouvoir donné à Corentin GROS), Gérard RUFFIER LANCHE

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	09
Votes pour :	09
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Modification de la composition de la commission urbanisme

Par délibérations n°2020 0042 du 2 juin 2020 et n°2023 0025 du 5 avril 2023, le Conseil municipal a défini la composition des commissions municipales.

Monsieur Corentin GROS a informé le Conseil municipal de sa volonté de ne plus faire partie de la commission urbanisme.

- Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,
- Vu la délibération n°2020 0042 relative à la création des commissions municipales et à la désignation de leurs membres,
- Vu la demande présentée par Monsieur Corentin GROS.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- DECIDE de retirer, à sa demande, Monsieur Corentin GROS de la commission urbanisme.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire
René RUFFIER LANCHE



MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE